

Jeux Olympiques et Paralympiques Alpes Françaises 2030

Présentation au comité de Massif des Alpes
11 mars 2024



CALENDRIER



- **Phase 1** : Dialogue permanent
19 juillet 2023 → 29 novembre 2023
- **Phase 2** : Dialogue ciblé
30 novembre 2023 → juillet 2024

Sélections des lauréats pour 2030 et 2034 : Juillet 2024

- **Phase 3** : Préparation des jeux
Création du COJOP



LA VISION



LES 5 PILIERS DE NOTRE VISION

1. LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'HIVER AU COEUR DES ALPES FRANÇAISES, UN TRAIT D'UNION DE DEUX TERRITOIRES AU SERVICE D'UN PROJET SPORTIF UNIVERSEL

La partie française des Alpes, chaîne de montagne exceptionnelle au coeur de l'Europe, est **le premier territoire de sports d'hiver au monde.**

Au cœur du projet il y a :

- le décloisonnement du massif alpin pour son utilisation totale au service des Jeux et du projet sportif
- la valorisation de son patrimoine naturel, environnemental et touristique
- la volonté commune de travailler à l'harmonisation du développement du massif alpin



2. DES SAVOIR-FAIRE COMPLÉMENTAIRES ET DES GARANTIES FORTES DES PARTIES PRENANTES PLEINEMENT MOBILISÉES

Projet collectif coordonné par le CNOSF, avec le soutien du CPSF, et la mobilisation des élus et équipes opérationnelles des deux Régions, notre candidature rassemble l'ensemble des expertises nécessaires à l'organisation de Jeux d'hiver, et notamment :

- **le soutien de l'Etat et des autres institutions impliquées,**
- **l'appétence des partenaires des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024,**
- **l'association, depuis le début, des fédérations sportives, des athlètes, et de l'ensemble des acteurs sportifs qui font les Jeux** afin d'anticiper les besoins sportifs et techniques liés à leur préparation aux Jeux.

Ces expertises seront partagées avec celles du CIO et des fédérations internationales afin de participer à la réalisation des Jeux d'hiver innovants, qui valorisent le message Olympique originel : **des Jeux inclusifs qui rassemblent la jeunesse sportive du monde, des Jeux qui engagent profondément les populations locales et tiennent compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.**



3. L'ORGANISATION DE JEUX SOBRES, RESPONSABLES ET SÛRS OPTIMISANT LES COÛTS D'ORGANISATION

Réutilisation des infrastructures sportives existantes (JO 1992 d'Albertville, Championnats du monde de ski alpin à Courchevel et Méribel, Coupe du monde de biathlon au Grand Bornand, Championnats du monde de patinage artistique à Nice)

Compacité des sites grâce à la création de clusters dédiés permettant de limiter les déplacements et favorisant les optimisations



4. UNE APPROCHE NOVATRICE DANS LA DYNAMIQUE DES JEUX DE PARIS 2024, AVEC UN HÉRITAGE DURABLE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

Respect d'un équilibre géographique pertinent tout au long de l'arc alpin, pour maximiser l'héritage positif pour les territoires et les communautés locales.

Accompagnement de l'aménagement et de la transformation du territoire, dans la continuité de grands projets à Nice dans la Plaine du Var en particulier dans la réalisation du Village Olympique.

Des projets de villages Olympiques et Paralympiques améliorant l'offre de logements pour les travailleurs saisonniers, les permanents ou les étudiants en Tarentaise et dans les Aravis (héritage des villages Olympiques à Bozel et au Chinailon), le Briançonnais (Fort des Têtes) et Nice (Plaine du Var).



5. DES JEUX DURABLES INTEGRANT LES ENJEUX DE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET ACCELERANT LES EVOLUTIONS INCONTOURNABLES DES TERRITOIRES ET SPORTS DE MONTAGNE

Décarbonation des mobilités pour accéder aux sites : principe de parkings relais, accessibilité de Méribel et Courchevel depuis la vallée grâce à un système d'ascenseurs valléens, desserte en tramway des sites de Nice, tandis que certains sites bénéficieront d'un système de navettes électriques ou à hydrogène (plusieurs expérimentations sont en cours mais l'organisation des Jeux permettra d'accélérer fortement la démarche)

- **Transition énergétique des domaines skiables** : le syndicat professionnel Domaines skiables de France s'est donné comme objectif d'atteindre la neutralité carbone de ses installations d'ici 2037. Grâce à l'effort Olympique, plusieurs sites sélectionnés atteindront cette neutralité en 2030.



SITES



La candidature Alpes françaises 2030 est organisée autour de 4 pôles :

- Pôle Haute Savoie
- Pôle Savoie
- Pôle Briançonnais
- Nice Côte d'Azur

Cette organisation vise les objectifs de sobriété et de compacité.



MERCI

